ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981



CANDIDAT :

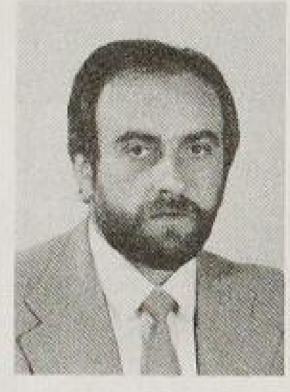
Robert TALEC

33 ans, Père de 2 enfants, domicilié à Bergerac
(Président de l'ASSACC)

— Président et Membre fondateur de l'ASSACC (Association d'Assistance et de Conseils du Citoyen) ;
— Ancien Responsable syndical et d'Association à caractère social (fonctions nationales, régionales, départementales et locales) ;
— Ex-Fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur ;
— Cadre de réserve de l'Armée de Terre (arme blindée et cavalerie)

Formation : Juridique.

Distinction honorifique : Décoré de la Médaille d'honneur des Servives bénévoles (distinction Argent), pour services rendus aux œuvres civiques, par le Conseil supérieur de l'Etoile civique (ex-Mérite civique), patronné par l'Académie française.



SUPPLÉANT :

Gilbert BOURDIER

34 ans, Père de 3 enfants,
Domicilié à Saint-Romain-de-Monpazier
(Exerçant les fonctions d'agriculteur et d'activités commerciales annexes)

Candidat Député, Indépendant de toutes formations politiques, je me présente une nouvelle fois dans votre circonscription. Ouvert à toutes idéologies, religieuses, philosophiques, politiques, j'estime que le rôle d'un Député consiste en la défense des intérêts de la France et des habitants de l'arrondissement qui lui ont fait confiance. Sans négliger les propositions des parlementaires engagés au sein des partis politiques, je me veux remplir ma fonction de Député en toute neutralité.

Respectueux du suffrage universel, je me soumettrai aux prérogatives dévolues du nouveau Président de la République François MITTERRAND, ainsi que de son gouvernement. Néanmoins, ma neutralité politique me permettra de défendre vos intérêts et d'attirer l'attention des plus hautes instances sur les problèmes touchant les habitants du Bergeracois.

Je participerai aux débats parlementaires qui incombent à ma future fonction et je soumettrai toutes les suggestions qui parviendront des différentes catégories professionnelles nécessitant des mesures d'urgence.

ROLE DE VOTRE FUTUR DÉPUTÉ DANS LE BERGERACOIS
MESURES D'URGENCE

- Subventionner les créations d'emplois, les implantations d'activités nouvelles (industries, commerces, entreprises artisanales et agricoles) ;
- Réformer les agences nationales pour l'emploi afin de rendre ces organismes plus efficaces et plus accueillants pour les chômeurs ;
- Maintenir les établissements scolaires et les postes d'enseignants dans notre département ;
- Créer des établissements scolaires supérieurs, notamment techniques, au sein de notre département, dont les diplômes resteront adaptés aux besoins du marché de l'emploi local ;
- Améliorer le fonctionnement des entreprises nationalisées et des administrations militaires et civiles implantées au sein du Bergeracois qui participent indirectement à l'activité économique locale ;
- Développer le tourisme local en faveur des hôtels-restaurants, commerçants et artisans ;
- Soutenir et aider les associations et syndicats de défense de toute nature, ayant un rôle d'utilité publique ou à caractère social ;
- Favoriser la création d'Associations nouvelles, notamment du Troisième âge ;
- Défendre les citoyens face au service public et aux autorités administratives lorsque leurs droits ne sont pas respectés ou que leurs requêtes restent sans suite ;
- Aider et soutenir les élus locaux dans leurs projets ou lorsque leurs doléances restent sans suite logique ;
- Proposer des réformes quant à l'amélioration des conditions de vie des militaires de carrière ;
- Suggérer au gouvernement toute réforme qui pourra améliorer la vie quotidienne des Bergeracois.

Vu : les candidats.

IMP. LACOUR & FILS - BERGERAC